Image not found or type unknown

Demande d’attribution préférentielle d’un terrain nu

Par **Behel971**, le **31/10/2020** à **14:51**

Bonjour, en 2008, mon oncle (aujourd'hui décédé) m'a vendu un terrain alors que j'était marié sous le régime de la communauté de bien. Mon ex-épouse et moi avons divorcé en 2018. Cette dernière a acheté un appartement dans lequel elle vit, et je suis en location depuis 3 ans. Je souhaite lui racheter sa part du terrain pour y bâtir une maison. Je lui ai proposé de lui racheter sa part, mais elle ne daigne pas me répondre (en dépit de mes efforts d'apaisement et de conciliation, nos rapports sont malheureusement impossibles).

Pensez vous que je puisse solliciter au TJ une demande d'attribution préférentielle sachant que ce terrain nous a été vendu par mon oncle ? Merci de votre éclairage qui m'aiderait beaucoup à débloquer la situation.

Lionel de Guadeloupe.

Par **youris**, le **31/10/2020** à **15:59**

bonjour,

je ne suis pas certain que la procédure de l'attribution préférentielle soit la procédure applicable dans votre situation, je pense plutôt à la licitation partage.

voir ce lien : http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1626450/racheter-les-parts-de-ses-co-indivisaires

le conseil d'un notaire ou d'un avocat me semble nécessaire.

salutations

Par **Behel971**, le **31/10/2020** à **22:31**

Merci infiniment d'avoir pris le temps de m'adresser ce conseil. Bien à vous

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés